



Déclaration Liminaire Formation Spécialisée DIPA :

Actions réactions...

Madame la Présidente,

Ce jour, nous sommes convoqués pour une formation spécialisée avec un ordre du jour dense et instructif.

Dense car, dans un premier temps, nous sommes réunis pour approuver des procès verbaux, valider des dépenses dans le cadre de la FS (actions de formation, aménagement de postes notamment, et des mesures de prévention locale).

Instructif car, à la suite, nous aborderons les points d'informations sur des sujets divers et variés. Allant du régime horaire des stagiaires de la branche CO, de la présentation des acteurs de prévention, des registres sécurité et santé au travail, du DUERP et des bilans de la médecine du travail, et des services sociaux de la DIPA.

Cependant, je me permets de citer ISAAC NEWTON qui disait « L'action est toujours égale à la réaction ; c'est-à-dire que les actions de deux corps l'un sur l'autre sont toujours égales et de sens contraires. »

Pourquoi cette citation, car lors du GT DUERP, nous sommes revenus sur le sujet du risque d'agression au T3 (sujet identifié et prégnant depuis de nombreuses années voir 13 ans) et des portes anti-retour, comme il écrit « le ton a changé selon l'administration ».....**ACTION RÉACTION.**

De plus, sujet récurrent, la prestation de ménage. Sujet récurrent abordé lors du dernier GT DUERP, en question diverse pour la FS de ce jour, mais également en question diverse posée lors du CTSD du 06 mars 2020. Si cette question est récurrente, c'est qu'il y a un souci. Est-ce que les prestataires s'en fichent, des signalements administratifs ? Quelles sont les actions contraignantes dont dispose notre administration ? Que compte faire concrètement l'administration ? Cela fait longtemps que le sujet est prégnant, je n'ose dire récurrent... **ACTION RÉACTION.**

Dans le rapport annuel 2022 de la médecine de prévention, partie préconisation faite aux agents, il y a l'incitation à l'exercice physique. Pour nous, l'administration a l'obligation de maintenir en forme ses agents en SU, évidemment, mais aussi en AG/CO (prévenir des risques cardio-vasculaires chez les sédentaires) et autre point de ce bilan relevé est « beaucoup de remarques d'agents concernant le sous-effectif avec des répercussions sur leur travail... **ACTION RÉACTION.**

Toujours mis en exergue dans les documents de travail, la situation réelle des effectifs, qui est

inquiétante, il y a des services où les agents subissent une montée en charge de travail réelle importante, transfert de tâches, irritant sur l'organisation des services... Cela se ressent, au quotidien... **ACTION RÉACTION.**

Compte rendu d'activité 2022 des services sociaux, il est constaté que de plus en plus d'agents sollicitent les services sociaux du ministère. Celles-ci sont essentiellement d'ordre financier (les mesurètes gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires sont totalement insuffisantes face au coût de la vie devient insupportable, tassement des grilles indiciaires), vie professionnelle (conditions de travail, les mutations du fait d'un faible maillage territorial, sous-effectifs)... **ACTION RÉACTION.**

Madame la Présidente, par manque d'actions, la réaction des agents s'est traduite dans les résultats de l'observatoire interne : ils sont désabusés.